

Questionnements autour d'une expérimentation

Choix méthodologiques et engagements

Céline Ségur, Sylvie Thiéblemont-Dollet, *Questions about an Experimentation. Methodological Choices and Commitments*

Céline Ségur et Sylvie Thiéblemont-Dollet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/3938>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.3938](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.3938)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 145-164

ISBN : 978-2-86480-868-8

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Céline Ségur et Sylvie Thiéblemont-Dollet, « Questionnements autour d'une expérimentation », *Questions de communication* [En ligne], 8 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2005, consulté le 08 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/3938> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.3938>

> ÉCHANGES

CÉLINE SÉGUR

Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Cesegur@yahoo.fr

SYLVIE THIÉBLEMONT-DOLLET

Université Nancy 2
Centre de recherche sur les médiations
Université Paul Verlaine-Metz
Sylvie.Thieblemont@univ-nancy2.fr

QUESTIONNEMENTS AU- TOUR D'UNE EXPÉRIMENTATION. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES ET ENGAGEMENTS

Résumé. — Cet article présente certains débats engagés au sein d'une équipe de chercheurs, et suscités par les choix méthodologiques ayant trait à la conception et la réalisation d'une étude expérimentale de réception des images télévisuelles de l'immigration en France. La phase de sélection et de construction du corpus d'images télévisuelles a conduit à questionner les définitions de l'immigration, d'une part, et celles d'images « banales » ou « neutres » correspondant à la demande du commanditaire, d'autre part. La rencontre entre des approches théoriques, les attentes d'un partenaire institutionnel (le Fasild) et une méthode expérimentale a impliqué des formes d'engagements dans les décisions prises par les chercheurs et, de fait, a interrogé leur neutralité.

Mots clés. — Expérimentation, construction d'un corpus, banalité, postures des chercheurs, engagement, risque.

Les « Échanges » présentés dans la dernière livraison de Questions de communication (7/2005) ont offert à plusieurs chercheurs un espace de réflexion sur « le terrain et l'expérimentation en sciences sociales ». Parce que nous avons participé à l'organisation et le déroulement d'une expérimentation menée en réponse à un appel d'offres du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (Fasild) – dans le cadre de son programme de recherche « Immigration et médias » (2003) –, nous proposons de prolonger la réflexion autour la thématique engagée. En effet, comme l'écrivent les auteurs du texte introductif (Fleury-Vilatte, Walter, 2005 : 157), nous avons été confrontés à la situation du chercheur « dépendant du cadre social dans lequel il intervient » avec l'obligation d'un « ajustement » permanent, parce que « nécessaire à la demande » et surtout avec une « obligation de résultats ». La question est de savoir à quels types de résultats nous avons été encouragés et comment nous avons dû, pour ne pas perdre notre « autonomie » (ibid.), mettre en place une méthodologie complexe et suscitant de véritables débats. Le Centre de recherche sur les médiations (université Paul Verlaine-Metz), coordinateur du projet, avait, pour ce faire, regroupé des chercheurs d'autres horizons et disciplines (sciences de l'éducation, sociologie) que les seules sciences de l'information et de la communication, ce qui témoignait d'une volonté pluridisciplinaire et du « développement de pratiques du chercheur collectif » (Bernard, Joule, 2005 : 201). À la demande du commanditaire, les recherches ont porté sur la réception des images de l'immigration à la télévision avec, en toile de fond, le recensement d'images discriminantes ou, a contrario, synonymes d'intégration ; les résultats ont été remis au comité de pilotage à la fin du mois de mai 2005, avec une validation en juillet de la même année. Intitulée « Les traductions médiatiques de l'immigration : (re)production, représentation et réception des images », l'étude a permis d'identifier l'expression de représentations collectives face à certaines images télévisuelles (Meyer, 2005, à paraître). Cela étant, nous n'aborderons qu'un pan de la mise en place de l'expérimentation : la préparation des matériaux utilisés. Ainsi ne traiterons-nous pas des résultats, actuellement en cours de publicisation. Enfin, parce qu'il s'est agi d'opérer des sélections d'images télévisuelles, cette phase relève, de facto, d'une prise de risque, ce en dépit d'un nécessaire travail de distanciation que rappelle à juste titre Jacques Walter (2005 : 102-103) : « À un titre ou à un autre, les chercheurs en sciences humaines et sociales [...] sont plus ou moins impliqués dans les objets sur lesquels ils travaillent et une part de leur effort consiste, avec plus ou moins de réussite, à régler la distance leur permettant d'accomplir ce qu'ils ont à faire ». Et même si le débat a eu lieu à plusieurs reprises dans les « Échanges » antérieurs de Questions de communication (2/2002, 3/2003, 4/2003, 5/2004), une partie de notre propos consistera à nous interroger sur la tension entre neutralité, engagement et distance. Tension que nous avons vécue pendant presque deux ans.

Présentation de l'expérimentation

Pour mieux comprendre les questionnements posés en amont et pendant l'étude, il est nécessaire d'en décrire certains aspects techniques, dont la logistique est assez compliquée. En effet, pour réaliser in vivo cette étude de réception des images, un dispositif technologique de mesure des réactions – initié par l'université de Mayence (Labor für Audiovisuelle Medienforschung) – a été mobilisé. Cet outil, nommé EARS (Electronic Audience Response System), permet de mesurer, en temps réel, les réactions d'individus (jusqu'à 75 personnes dans une salle) face à la diffusion de documents audiovisuels. À partir de consignes simples énoncées en amont, il est demandé aux personnes (ayant accepté l'expérimentation) d'exprimer, pendant la projection d'images, via la manipulation d'un boîtier individuel présentant une échelle de 1 à 7, leur(s) impression(s). Un ordinateur central recueille les réactions des participants toutes les 1 à 2 secondes et les traduit sous la forme d'une courbe d'opinion moyenne.

En ce qui concerne le test réalisé dans le cadre de notre étude, nous avons diffusé aux 218 individus volontaires¹, deux séries d'extraits télévisuels (voir infra : « Choix des images et du montage »), avec des consignes très simples, formulées de la sorte pour la première série d'images : « L'image a-t-elle trait à l'immigration de manière positive ou négative ? Vous pouvez nuancer votre réponse par le biais de la manipulation du boîtier, à savoir : chiffre 1 : très négatif ; chiffre 2 : négatif ; chiffre 3 : peu négatif ; chiffre 5 : peu positif ; chiffre 6 : positif ; chiffre 7 : très positif ; le chiffre 4 signifiant une non-réponse, une réponse sans avis, une réponse que l'on ne peut pas faire, etc. ». Quant à la seconde série, les instructions ont été énoncées sous cette forme : « Dans les extraits que vous allez voir, certaines images peuvent évoquer l'immigration. Si elles n'évoquent rien pour vous, placez votre curseur sur la position 4. Plus vous pensez que l'image peut soutenir l'intégration des personnes issues de l'immigration, plus vous dirigerez le curseur de la position 5 vers 7 (soutien faible vers soutien fort) ; en revanche, si elle est susceptible, à votre sens, de produire de la discrimination, vous dirigerez le curseur de la position 3 vers 1 (discrimination faible vers discrimination forte) ». Un schéma explicatif disposé devant chaque participant a servi de guide et de rappel à la présentation orale et publique des consignes. Ensuite, un traitement statistique des données recueillies, a permis à l'équipe de repérer les

¹ Ces personnes ont été réparties en 8 séances les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2004 à l'université Paul Verlaine-Metz. Elles avaient répondu à des annonces diffusées dans les médias locaux et régionaux, entre juin et septembre 2004. L'objectif n'était pas de constituer un panel dit « représentatif ». Les participants ont affirmé avoir été motivés par la thématique de l'étude ou celle des images télévisuelles, voire par simple curiosité.

images ayant suscité différents types de réactions. Par ailleurs, a été menée une vingtaine d'entretiens semi-directifs auprès de professionnels des médias (rédacteurs en chef, producteurs, chargés de mission, directeurs d'unité documentaire, conseillers au service de la fiction, etc.), afin de saisir l'enjeu des conditions de production des images et les rhétoriques de légitimation des médias sur leur rôle. Nous ne développerons pas cette phase de travail qui ne s'inscrit pas dans la réflexion que nous souhaitons mener. Rappelons enfin que chaque phase de l'étude a été nourrie de lectures « savantes » et profanes (presse écrite), à même de perfectionner le protocole au vu d'autres perspectives et/ou théories. L'ensemble montre que le terrain de l'expérimentation est multiple (les images télévisuelles, les entretiens auprès de professionnels, les réactions d'individus), d'autant que les chercheurs ont souhaité mettre l'accent sur la relation aux « terrains investis » (plutôt que sur une exploitation qui se voudrait exhaustive), en se situant dans un espace collectif de mises en pratiques et de réflexions.

Comment mettre en place un corpus d'images télévisuelles pour un commanditaire ?

À l'inverse de travaux voisins, notamment ceux conduits par Jean-Claude Soulages (2003) au sein du Centre d'analyse des discours (CAD, université Paris 13) sur « Le traitement télévisuel de la pandémie du Sida (1985-2000) », notre objectif n'était pas d'identifier et caractériser le traitement télévisuel de la thématique « immigration » de manière exhaustive, mais de proposer des séries d'extraits sur ce thème, répondant aux requêtes du commanditaire. En effet, le comité de pilotage du Fasild avait incité notre équipe à prendre en considération des images télévisuelles qu'il avait qualifiées de « banales/neutres » (voir infra : « Questionnements et engagement ») : des images prises au hasard du quotidien médiatique (journaux télévisés, publicités, fictions, divertissements, etc.), plutôt que des productions faisant référence de manière explicite au thème de l'immigration (e.g. documentaires) tel que nous l'avions envisagé en amont. C'est ainsi que nous avons été confrontés à une première difficulté : ne pas sélectionner des séquences télévisuelles trop explicitement rattachées à une actualité sur l'immigration, tout en choisissant des images susceptibles d'être reçues par le plus grand nombre. Dès lors, nous n'avons pas balayé l'ensemble des productions médiatiques pour tenter d'y repérer les diverses « occurrences » de la thématique, comme l'ont fait les chercheurs du CAD en proposant, lors d'une première étape, de « circonscrire l'amplitude et les caractéristiques générales du traitement médiatique de l'événement tel qu'il a été élaboré par les chaînes françaises » (Soulages, 2003). Aussi le corpus n'a-t-il pas été soumis à une analyse différentielle du traitement selon les « domaines scéniques » ou les genres médiatiques (ibid.). En effet, nous n'avons pas à

élucider les conditions du traitement télévisuel de l'immigration, mais plutôt à saisir ce que les téléspectateurs pouvaient percevoir, dans une période donnée, comme « images de l'immigration », et montrer en quoi certaines d'entre elles servaient des logiques d'intégration et de lutte contre les discriminations. L'ensemble du travail s'est ainsi dirigé vers une analyse de réactions d'individus qui se sont portés volontaires, plutôt que vers « une mise à plat des composantes sémantiques et énonciatives de ces discours d'escorte, en fournissant une silhouette des destinataires et des énonciateurs que se sont choisies les différentes instances de discours » (id.). Ce qui explique la raison pour laquelle le lecteur ne trouvera pas d'analyses statistiques de contenu de ce corpus (e.g. évolution quantitative de la représentation du thème « immigré » par chaîne et par année ; modélisation des types de traitement de la thématique par genre, chaîne, année et évolution, etc.). Enfin, pour éviter autant que faire se peut de succomber à une forme d'ethnocentrisme, nous avons dû élaborer et définir un cadre commun pour mettre en place ce corpus. Ce qui a provoqué de nombreux débats au sein de l'équipe, tant sur des définitions concernant l'immigré, l'immigrant, l'immigration, que sur les tranches horaires et les genres télévisuels à déterminer.

Des termes immigré/immigration

Sous les termes immigration et immigré, ont finalement été retenus plusieurs items, indispensables du point de vue de la démarche à suivre. D'abord, il s'est agi de tenir compte d'un ensemble de définitions proposées par plusieurs spécialistes de l'immigration². Ainsi dans *L'Atlas de l'immigration en France*, Gérard Noiriel (2002) rappelle-t-il combien la question du vocabulaire est importante. Pour éviter toute confusion, il explique que le terme « immigré », souvent utilisé avant les années 80 par les journalistes et les hommes politiques, signifie dans le langage administratif, « tout individu habitant en France mais qui n'y est pas né [...] ». Dans cette perspective, un immigré n'est pas forcément un étranger et réciproquement » (2002 : 7). Dès lors, apparaît toute l'ambiguïté du terme, encore très utilisé, et de la thématique elle-même. En outre, pour beaucoup, le terme est associé à celui d'étranger, emprunté au langage juridique, signifiant : celui qui n'a pas la nationalité française. Autrement dit, un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être touriste, en résidence, etc. C'est pourquoi, Gérard Noiriel (2002) privilégie la notion d'immigrant parce qu'elle correspond à toute personne qui a quitté son pays d'origine et de naissance, afin d'aller dans un pays pour y travailler et y vivre. En ce qui concerne la France, l'historien note que l'usage de ce terme met l'accent sur la dimension sociale de l'immigration et permet de montrer le rôle essentiel que ces

² Sur cette question voir Battégay, Boubeker (1993) ; Bonnafous (1991, 1999) ; Gastaut (2000) ; Hargreaves (2003a, 2003b) ; Noiriel (2001, 2002) ; Schor (1996) ; Todd (1997) ; Weill (2002) ; Wiewiorka, Ohana (2001) ; Windich (2002).

personnes ont pu jouer et jouent dans l'histoire contemporaine de la nation. Emprunté au vocabulaire américain, le mot est encore peu usité en France, mais nous l'emploierons dans ce texte – comme nous l'employons dans la plupart des articles que nous écrivons sur le sujet³ – car il nous semble davantage approprié. Cela étant, il n'a pas fait l'unanimité au sein de l'équipe qui a préféré le terme immigré, plus classique, le terme immigrant évoquant, pour une majorité de chercheurs, la seule idée de déplacement. Cette dernière remarque est une illustration des nombreuses discussions qui ont eu lieu au sein du groupe des chercheurs, lesquels, malgré un consensus obligé (répondre au commanditaire), n'ont toujours pas clos le débat sur les définitions susdites.

Certes, les travaux d'Uli Windisch (2002) ont permis de dégager d'autres définitions ou qualificatifs plus consensuels. Par immigré, le sociologue rappelle que si, dans les années 60, ce dernier était perçu comme un travailleur et un étranger (un non-national), il est, depuis, plutôt considéré comme un habitant, un membre d'une collectivité et un citoyen (plutôt qu'un non-national). Mais il montre aussi qu'il faut prendre en compte d'autres approches. En effet, l'immigré peut être « un » de ces qualificatifs ou tous en même temps : celui qui est visible (couleur de peau, tenue vestimentaire, etc.) ; celui qui se rend visible par sa précarité, ses problèmes linguistiques, ses rites et coutumes, sa réussite sociale et ses compétences professionnelles ou autres ; le requérant d'asile ; le réfugié politique ou économique ; le sans-papiers, le jeune des banlieues ; le danseur de hip-hop ; le chanteur de raï ; l'acteur de cinéma qui joue des rôles d'immigré ou non, à l'image de Gad Elmaleh, séfarade marocain, dans *Chouchou* (Merzak Allouache, 2003), clandestin algérien qui ne cesse de s'inventer de fausses identités (réfugié chilien, travesti) pour mieux échapper au carcan identitaire (étranger sans papiers) dans lequel les autorités françaises cherchent à l'enfermer afin de l'expulser. Cet exemple, qui montre la complexité de l'image face à la thématique de l'immigration, nous a obligé à prendre en compte les représentations sociales qui en découlent et qui, tout en étant multiples, « se construisent, se déconstruisent et se reconstruisent incessamment » (Windisch, 2002 : 240). Car les représentations ne sont pas un simple reflet de l'histoire, elles agissent ou interagissent sur la réalité et les comportements. Dès lors, un objet (e.g. l'étude commanditée par le Fasild), un mot (e.g. immigré), une expression (e.g. les beurs), une icône (e.g. Sohane⁴), une image (e.g. télévisuelle), n'ont jamais de signification unique.

Choix des chaînes, des tranches horaires,

³ Voir notamment Thiéblemont-Dollet (2003b).

des genres télévisuels

À l'instar de ces définitions et compte tenu du cadrage imposé par le commanditaire, nous avons prélevé des images au sein du paysage audiovisuel devant servir de support à l'expérimentation. Aussi avons-nous travaillé à partir d'un corpus d'images, extraites de productions françaises et diffusées à la télévision entre novembre 2002 et avril 2003, sur les chaînes hertziennes⁵ – c'est-à-dire pouvant être reçues par le plus grand nombre, sans équipement nécessaire (satellite, câble, décodeur) –, aux heures dites de grande écoute : 12h-14h, 18h-23h. En effet, les résultats d'audience, calculés en grande partie par l'organisme officiel Médiamétrie⁶, indiquent que ce sont les tranches horaires de forte disponibilité des individus : heure des repas, retour au foyer, fin de journée. Par exemple, Médiamétrie montre, pour l'année 2004, que les émissions ayant réalisé les taux d'audience les plus importants sur les chaînes hertziennes sont exclusivement diffusées en prime time⁷. Certes, il existe aussi des disparités en terme de comportements télévisuels aux heures de « grande écoute ». Michel Souchon (1998 : 53) précise que des écarts demeurent importants, au niveau de la durée d'écoute moyenne, de 19 heures à 23 heures (123 minutes contre 76 minutes), parmi certains groupes, notamment entre les « personnes relativement âgées et les autres », malgré « une disponibilité qui est, à ce moment-là, beaucoup plus comparable ». Aussi la télévision n'envahit-elle pas le temps disponible de tous, mais de certains seulement : il existe, ajoute-t-il, des « gros » et des « petits » consommateurs de télévision. C'est ce choix méthodologique qui nous a semblé le plus pertinent, puisqu'il fallait choisir des « moments » dans le flux continu télévisuel. En outre, les tranches horaires retenues pour l'étude sont apparues comme étant les plus pertinentes pour un recueil d'images pouvant être vues par le plus grand nombre. De la sorte, le corpus – 500 heures d'images (voir figures 1 et 2) – comprend différents genres télévisuels (fictions, documentaires, magazines, reportages, débats publics institutionnels, journaux télévisés, émissions de divertissements, jeux, publicités)⁸, l'étude visant l'exhaustivité. Ce qui a permis de recueillir des images relevant à la fois du « mode authentifiant »⁹ – des « images qui authentifient ce qu'elles montrent » – que

⁴ Sohane est une jeune fille décédée le 4 octobre 2002, brûlée vive dans un local à pou-belles d'une cave de la cité Balzac, à Vitry-sur-Seine, par un garçon de 19 ans.

⁵ Ce sont les chaînes dites généralistes : TF 1, France 2, France 3, France 5, Arte, M 6, Canal+ (programmes en clair).

⁶ Depuis 1985, Médiamat (successeur de l'Audimat) constitue la mesure officielle de l'audience de la télévision en France. À l'heure actuelle, le panel de référence se compose de 3 150 foyers équipés d'un audimètre à bouton-poussoir, soit 8 190 individus âgés de 4 ans et plus : voir www.mediametrie.fr.

⁷ Dans le jargon professionnel, la tranche horaire nommée prime time est située juste après les journaux télévisés, soit à partir de 21h ; c'est aussi celle des coûts des espaces publicitaires les plus élevés. Sur le thème de l'audience, voir Chaniac, 2003 ; Hurard, 2003.

du « mode fictif »¹⁰ (Jost, 2001 : 40-41), avec des images représentant « un monde ressemblant éventuellement au nôtre » et dépendant.

Figure 1 : Répartition des documents sélectionnés par chaîne.

| DIFFUSION | NB. | CIT | FRÉQ. |
|-----------------|-----|-----|--------|
| NON RÉPONSE | | 1 | 2,6 % |
| TF1 | 8 | | 20,5 % |
| FRANCE 2 | 13 | | 33,3 % |
| FRANCE 3 | 6 | | 15,4 % |
| FRANCE 5 | 1 | | 2,6 % |
| ARTE | 5 | | 12,8 % |
| M6 | 2 | | 5,1 % |
| CANAL+ EN CLAIR | | 3 | 7,7 % |
| TOTAL OBS. | 39 | | 100 % |

Figure 2 : Répartition des documents sélectionnés par tranche horaire.

| TEMPS 1 | NB. CIT. | FREQ. |
|-----------------------------|----------|--------|
| NON RÉPONSE | 1 | 2,6 % |
| MATIN (6H-12H) | 0 | 0 % |
| APRÈS-MIDI (12H-18H) | 6 | 15,4 % |
| ACCESS PRIME TIME (18H-20H) | 3 | 7,7 % |
| PRIME TIME (20H-23H) | 28 | 71,8 % |
| NUIT (23H-6H) | 1 | 2,6 % |
| TOTAL OBS. | 39 | 100 % |

Choix des images et du montage

Afin de circonscrire l'ensemble des productions diffusées dans les

⁸ Deux genres télévisuels sont absents du corpus : les dessins animés, qui ne sont pas diffusés pendant les tranches horaires sélectionnées, et les programmes sportifs, en raison d'une programmation faible, voire nulle, durant la période de recueil des images.

⁹ Pour exemple du mode authentifiant, le journal télévisé de 20 heures (France 2, 26 janv. 2004) qui, dans le cadre d'un dossier, a choisi de présenter une campagne de sensibilisation auprès de jeunes adolescents contre « l'antisémitisme ambiant ». Des extraits de la visite d'une synagogue, suivis de quelques prises de vue du débat qui se clôt sur l'étape à suivre, soit une visite en banlieue d'un groupe d'adolescents de religion juive, étayant la démonstration recherchée, celle du dialogue et des échanges à instituer pour mieux comprendre et respecter l'Autre, tout en honorant le pacte républicain français fondé sur la laïcité.

¹⁰ Pour exemple du mode fictif, un extrait du téléfilm Joséphine ange gardien, diffusé le 19 janv. 2004 à 20h 45 sur TF1, dans lequel un enfant roumain doit faire face à la police française parce qu'il est en situation illégale sur le territoire français. A priori, la scène est volontairement stéréotypée par les propos peu amènes des policiers à l'encontre de l'enfant, n'incarnant rien d'autre qu'une personne dans l'illégalité dont il faut régler la situation d'un point de vue juridique. De fait, elle est emblématique de la réalité de certains commissariats.

tranches horaires et chaînes sélectionnées et de conférer un sens à la sélection d'images, nous avons défini, en amont de ce travail, quatre entrées représentatives de ce que la télévision pouvait dire et montrer concernant la thématique de l'étude : l'intégration et l'image des jeunes immigrants ou issus de l'immigration ; la place et les représentations des femmes immigrantes ou issues de l'immigration ; la diversité culturelle ou les interculturalités ; le fait divers, genre aujourd'hui traité par tous les médias, mais selon des choix éditoriaux différents.

Selon les définitions des dictionnaires, les faits divers sont les événements du jour (ayant trait aux accidents, délits, crimes) sans lien entre eux, faisant l'objet d'une rubrique dans les médias. À lire l'éditorial de Thierry Watine (2005), rédacteur en chef de la revue *Les cahiers du journalisme*, « les faits divers sont parfois cocasses, souvent inattendus et [...] mettent en lumière comme rien ni personne le quotidien insolite, les fulgurances du moment et les travers de leur époque. Mieux encore : contrairement à la grande actualité [...], ils consacrent [...] – pour le meilleur comme pour le pire – les anonymes, les sans-grade et autres bataillons de citoyens ordinaires »¹¹. De même, par le traitement médiatique qui lui est accordé, le fait divers occupe une place grandissante au sein des informations générales et s'il laisse parfois la place aux imprécisions, voire aux détails sanglants (affaires Dominici, Grégory, etc.), il existe cependant un traitement plus sobre des faits divers, la recherche de la vérité s'établissant par confrontation de points de vue et de sources. Nous nous sommes inspirés de ces réflexions, confrontées à celles de plusieurs chercheurs, notamment ceux de l'École supérieure de journalisme de Lille (Watine, 2005), de Marc Lits et d'Annick Dubied (1999), pour proposer une définition globale pouvant se résumer ainsi : faits variés, ayant pour fonction d'informer le téléspectateur et/ou pouvant être une « manière de redire des suites et des combinaisons d'opérations formelles, avec un art de les accorder à la circonstance et au public » (Goody, 1977 : 41). Si nous nous attardons quelque peu sur ce genre, c'est du fait de son statut. En effet, il est le genre qui a toujours recoupé les trois thématiques citées précédemment, et comme il s'est trouvé dans des formats télévisuels à forte audience – par exemple le journal télévisé de 20 heures – il ne pouvait pas être éludé. Cela étant, nous n'avons conservé que les faits qui semblaient les plus divers et emblématiques face à la thématique de l'étude¹². Enfin, comme le souligne Philippe Breton dans *L'utopie de la communication* (2004 : 141), « l'un des troubles provoqués par les médias [...] est le fait que l'homme moderne croit avoir accès à la signification des événements simplement parce qu'il est informé sur eux. Or, quel que soit l'effort que peut déployer un média, quelle que soit la qualité journalis-

¹¹ Éditorial en ligne : <http://www.ulaval.ca/pul/catalogue/shum-edu/1280-0082-14.html>. Sur la naissance du genre, voir Ambroise-Rendu (2005).

tique, l'information arrive toujours à un seuil où elle est impuissante à rendre compte du sens de l'événement. La vision d'un enfant mourant de malnutrition ou, plus simplement, celle de la vie quotidienne dans une ville étrangère, ne peuvent prendre sens sans une expérience vécue de la situation en question, que l'information, aussi bien faite soit-elle, ne peut restituer ou remplacer. [Et] la situation est paradoxale de ce point de vue : on peut éprouver bien plus intensément de sentiments provoqués par une fiction télévisée [...] que ceux provoqués par la vision à l'écran des malheurs réels » de la société. D'où l'idée de conserver ce genre en le croisant aux trois thèmes choisis dans d'autres formats télévisuels déjà cités.

En revanche, en ce qui a concerné l'intégration et l'image des jeunes immigrants ou issus de l'immigration, tout en tenant compte des aspects préférentiels de la télévision, en l'occurrence leurs rapports à certains espaces (école, équipements de loisirs, dispositifs sociaux) et d'une culture de territoire¹³, nous avons opté pour une approche transversale. Cette dernière a permis de dégager au moins les deux sous-axes suivants : les regards de la télévision « sur » et la participation de certains d'entre eux au sein des dispositifs télévisuels¹⁴. Il en a été de même pour la thématique concernant les femmes, tant le sujet était fortement médiatisé, en raison du débat très controversé sur le port du voile. Néanmoins, la prolifération des images n'a pas été un obstacle en soi et nous avons pu mettre en perspective au moins trois catégories de discours : ceux de la télévision « sur » ces femmes¹⁵ ; ceux qu'elles portent sur elles-mêmes dans la sphère publique et qui évoquent une rhétorique de l'intégration¹⁶ ; ceux qu'elles portent elles-mêmes dans la sphère publique et qui se présentent sous les formes de la dénonciation et du militantisme¹⁷. Quant à la diversité culturelle et aux interculturalités, il s'agissait sans doute de l'un des aspects les difficiles à mesurer et expliquer. Car, dès lors que l'on parle de l'Autre et en ces termes, le risque est immense de tomber dans le piège de sa propre vision du monde et de son seul et unique raisonnement scientifique. C'est pour-

¹² Entre autres thèmes très abordés sous la forme du fait divers, peuvent être cités la discrimination positive, le port du voile à l'école, le débat sur la laïcité, l'affaire Dieudonné (il s'agit de la polémique suscitée à l'occasion d'un sketch énoncé par l'humoriste Dieudonné au cours de l'émission, *On ne peut pas plaire à tout le monde*, animée par M.-O. Fogiel. Diffusée le 1^{er} déc. 2003 sur France 3, Dieudonné, déguisé en juif orthodoxe, a ironisé sur la situation internationale, faisant de tous les musulmans des terroristes présumés pour les occidentaux, accusés d'antisémitisme (voir <http://u-blog.net/france/article/Dieudonne.html>).

¹³ La culture de territoire est une forme de culture qui fait que l'individu élabore des rôles et des attitudes ritualisées par le développement d'une culture d'opposition à la culture dominante (appropriation de micro-espaces résidentiels, langue hybride, langue du quartier qui s'oppose à la langue commune, etc.) et qui participe de la catégorisation de sous-identités nationales, comme celles des Français musulmans, des Français de couleur, des Français black, des Français beurs, des Français blancs, etc.

quoi, nous sommes partis de l'idée que sous le terme interculturalités, se trouvaient « des cultures, des langues et langages différents, des concepts et des visions du monde, pluriels, voire une ou des forme(s) de métissage » (Thiéblemont-Dollet, 2003a : 11). Car si la télévision donne à voir différentes réalisations culturelles, elle présente aussi cet « espace d'entremêlement entre les cultures » ou cet « entre-les-deux » (Vatter, 2003), avec des éléments d'origine culturelle différente – chorégraphies, chansons, créations musicales, peinture, sculpture, défilés de modes, ouvrages – pris en compte dans la constitution du corpus.

Ainsi, afin d'exploiter au mieux le corpus, et parce que les grilles de programmation des chaînes hertziennes proposent aussi, aux heures de grande écoute, des documents ayant trait de près ou de loin à la thématique de l'immigration, deux matériaux ont-ils été constitués : l'un composé d'images sans liens prévisibles ou déclarés avec l'immigration (20 minutes, 12 séquences)¹⁸, et l'autre de documents annoncés plus ou moins explicitement en lien avec la thématique (28 minutes, 11 séquences)¹⁹. Enfin, pour limiter la polysémie au sein même des montages d'images proposées, ont été déterminés un début et une fin pour chaque séquence, de manière à ce que cette dernière soit individualisée et compréhensible, tout en conservant son sens initial. Il importait de ne pas re-construire du sens ni en sur-ajouter : c'est la raison pour laquelle nous avons respecté les règles de la citation. Mais, dans la plupart des extraits choisis, les marges de la séquence étaient déterminées par la nature de celle-ci : publicité, reportage dans un journal télévisé, générique d'une émission. Dans les autres cas, nous avons décidé des marges tout en restant attentifs aux préconisations susdites²⁰.

Questionnements et engagements

À la suite d'enregistrements répondant à tous les critères définis supra, nous avons sélectionné les images qui semblaient les plus à même de répondre à la commande : analyser la réception d'images telles qu'elles pouvaient être reçues dans le quotidien et dans un format de pro-

¹⁴ De cette participation, découlent parfois d'autres aspects comme la fonction de célébrité reconnue, la construction d'un parcours, d'une profession par le biais de la télévision.

¹⁵ Ces discours recouvrent la réussite professionnelle, la transmission de savoir-faire et la transmission de savoir-être (e.g. respect de l'Autre).

¹⁶ Ici, ces discours tendent à montrer la construction d'une interculture et de différentes formes d'intégration.

¹⁷ Dans ce cadre, on peut parler, sans conteste, de médiatisation très forte du mouvement « Ni putes ni soumises », présidé par Fadela Amara.

¹⁸ Ce premier matériau a été intitulé « placebo » en contraste à l'autre qui s'est rapporté plus explicitement à la thématique de l'étude ; il se compose des extraits suivants : journal télévisé (reportage sur le décès d'un cinéaste) ; émission de société sur le thème de la télé-réalité (2 séquences) ; publicité (alimentaire) ; publicité (groupe musical) ; téléfilm ; divertissement satirique ; émission de télé-réalité ; publicité (alimentaire) ; divertissement (jeu) ; divertissement ; programme court humoristique.

grammes ne traitant pas spécifiquement de l'immigration. A contrario, des quelques grilles de programmation proposant des images ayant trait à cette thématique, certaines ont été retenues, la fonction même de chercheur interdisant de les exclure, sous prétexte que l'immigration y était d'emblée présentée, en dépit de la requête du commanditaire – pour rappel, des images télévisuelles qu'il avait qualifiées de « banales/neutres ». Un débat s'en est suivi, au sein de l'équipe, parce que cette orientation (re)posait la question des images dites « banales », et parallèlement du rôle et de la fonction de chercheur répondant à une demande sociale. En effet, comment pouvions-nous travailler et mener une réflexion cohérente lorsque la commande nous « contraignait » à ne pas décider ou choisir ce qui relevait du champ ou non des représentations de l'immigration ? Et, de fait, comment pouvions-nous mettre en place une telle expérimentation sans prendre position d'une façon ou d'une autre ? Qu'est ce qu'une image banale ?

L'équipe s'est longuement interrogée sur le sens attribué – ou à attribuer – aux qualificatifs équivoques de « neutre » ou « banal », exprimés par le commanditaire en référence aux images du quotidien télévisuel, et considérés comme une entité linguistique très claire²¹. En conséquence, nous avons retenu la notion de banalité, parce que signifiant : « qui n'est caractérisé ni dans un sens ni dans le sens contraire »²², elle correspondait davantage à la requête orale du Fasild. Il n'empêche que l'idée de devoir ou de tenter de saisir des images du quotidien, non spécifiques, communes, dites « banales » et destinées à l'expérimentation, a suscité divers questionnements. Par exemple, peut-on affirmer qu'il existe des images banales ou non ? Comment peut-on objectivement définir la banalité d'une image télévisuelle ? Car si nous nous référons à l'expérience de Lev Koulechov, un pionnier du cinéma russe, qui a consisté à prendre le même gros plan du visage de l'acteur Ivan Mojouskine et de la faire succéder à celle d'une table pleine de victuailles, puis d'une jeune femme, et enfin d'un enfant, les spectateurs ont décelé au cours de la projection, sur le visage de l'homme pourtant immobile, de l'envie, de la compassion et de la tendresse suivant l'image qui le précédait. Ce procédé, fort connu, prouve que le montage donne du sens aux images et que l'image peut prendre

¹⁹ Composition du matériau dit « réactif » : journal télévisé (reportage sur l'insertion professionnelle) ; émission ; journal télévisé (reportage sur des étudiants) ; émission de télé-réalité ; journal télévisé, (reportage sur la réussite professionnelle) ; programme court ; documentaire (2 séquences) ; journal télévisé (reportage culturel) ; émission de société ; magazine de société (reportage urbain).

²⁰ Un panneau explicatif (lettres blanches sur fond noir pour une lisibilité optimale) précédait chaque séquence avec les informations suivantes : nom du programme, date, tranche horaire, lieu (chaîne) de diffusion, genre télévisuel.

²¹ L'usage de ces termes a suscité quelques interrogations, lors d'une présentation de

plusieurs significations du fait qu'elle n'est jamais isolée : montage, mise en musique, commentaire, choix de la prise de vue qui, lors de la réception, peut être en décalage avec l'intentionnalité du cameraman. Dire que l'image est polysémique n'est pas nouveau non plus, mais la notion mérite, dans ce cadre, d'être rappelée. Il peut y avoir autant de lectures que de spectateurs. Ce qui tendrait à dire que ce qui peut sembler banal pour l'un ne l'est pas forcément pour l'autre. Pour exemple, à la suite de travaux menés sur la réception de la série Dallas, auprès de groupes d'individus représentant six communautés ethniques, Tamar Liebes et Elihu Katz (1993) ont renforcé l'hypothèse d'une lecture déterminée par l'inscription culturelle du téléspectateur. Tamar Liebes (1997 : 803) a également montré qu'à cette lecture « référentielle » s'en ajoutait une autre, parfois « idéologique » (e.g. être manipulé par un message) ou « esthétique » (e.g. jugement sur l'efficacité dramatique de la scène), c'est-à-dire critique. Dans un autre travail mené sur ce même feuilleton populaire, Ien Ang (1993) avait, quant à elle, proposé l'hypothèse d'un double niveau dénotatif et connotatif. Ainsi ces travaux ont-ils montré la diversité des combinaisons de lecture pouvant être mises en œuvre par le récepteur, impliquant de la part de celui-ci « différentes formes de participation au texte » (Liebes, 1997 : 807).

A donc été qualifié de matériau « banal » ce qui ne relevait pas spécifiquement d'une programmation « sur et autour » de l'immigration. Pourtant, les images qualifiées de la sorte et destinées à répondre aux exigences des commanditaires impliquent des lectures particulières : elles ne sont ni communes, ni triviales et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de l'adjectif banal donné par le dictionnaire en ligne du Trésor de la Langue Française. En revanche, elles représentent un quotidien télévisuel et sont, de la sorte, « conformes à des normes adaptées au plus grand nombre d'usager » (ibid.). Dès lors, elles correspondent, pour partie, à la définition de la banalité. En outre, les images en lien direct avec l'immigration, bien que n'apparaissant pas dans des cadres télévisuels spécifiques à la thématique, ont été, quant à elles, plus simples à choisir, et ont montré a priori une diversification des regards portés sur l'Autre. Signalons également que, proposées dans le cadre d'un montage, ces images ont été, de fait, extraites de leur flux original de production et de présentation, et ont pu être ré-interprétés.

l'expérimentation, à un public de chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Journées d'étude « Méthodologies et techniques de recueil des données en communication organisationnelle », Groupe d'études et de recherches sur les communications organisationnelles, Org&Co, Maison des sciences de l'homme Paris Nord, 23-24 mai 2005.

²² Trésor de la Langue Française, en ligne <http://atilf.atilf.fr>.

²³ Dans ce cas, la difficulté consiste à mesurer l'influence des choix opérés sur les réactions des participants ; c'est pourquoi celles-ci doivent être considérées comme des

Et, quoi qu'on en dise, les images sont le produit d'une construction, à savoir celle d'un journaliste, d'un cameraman, d'un monteur, et tout cela à la fois. Souvent, elles relèvent aussi de mises en scènes verbales et visuelles, voire de « stratégies de scénarisation » (Lochard, Soulages, 1998 : 112). Comme le démontre Uli Windich (2002 : 257), « les médias construisent et reconstruisent les phénomènes sociaux, et de ce fait, participent à la construction de la réalité sociale » que celle-ci soit positive, négative ou neutre ; ils en font tout simplement partie et « que serait l'affaire du foulard en France [par exemple] sans sa médiatisation ? Il y a [de la part des médias] visualisation, création de réalité, effet d'information, action sur la réalité et l'espace public » (ibid.). Reçue dans un contexte particulier de réception – ici, celui de l'expérimentation EARS – l'image télévisuelle pouvait se voir accorder un statut « différent » et susciter un intérêt particulièrement soutenu. Car, comme le soutient Dominique Pasquier (1997 : 738), « en demandant à des spectateurs de réagir à des programmes constitués en texte, on risque de susciter à leur égard une intensité d'attention qu'ils n'auraient jamais reçue normalement ». Par ailleurs, il ne faut pas se méprendre sur l'idée qui tendrait à laisser croire que le public est modelé par les produits qu'on lui impose (de Certeau, 1980), celui-ci pouvant s'approprier ou se ré-approprier ce qu'il reçoit et étant capable de se faire une opinion propre et individuelle. Enfin, nous rejoignons les propositions de Josiane Jouët et Dominique Pasquier (2001 : 10) qui considèrent que les médias audiovisuels sont « un espace où se jouent la place et la reconnaissance des différentes composantes de la société » et qui expliquent (ibid.) que « l'image de l'autre n'est [jamais] neutre » rien que par « la simple présence à l'écran de personnes appartenant à une autre culture et/ou à une autre race que la population majoritaire, à leur représentation plus affirmée via des reportages ou émissions dédiés à leur culture d'appartenance initiale, ou encore à leur participation dans les débats publics ». Dès lors, la banalité de l'image (ou sa neutralité) et le statut d'image neutre/banale peuvent être remis en cause. Savoir s'engager et prendre des risques

Dans un premier temps, cette étude nous a obligé à revoir nos représentations de l'immigration et de « l'immigré ». Si, dans une certaine mesure, nous avons plus ou moins réussi à dépasser nos clivages face aux définitions des termes et si nous avons pu déterminer deux typologies concernant les images, il a fallu extraire ces images du quotidien télévisuel. Ce qui signifie que le choix opéré a été un acte délibéré. Les discussions autour du tri à effectuer, elles-mêmes reliées aux définitions de « l'immigré », pourraient en attester. Pourquoi cette image au détriment d'une autre ? Comment le public peut-il percevoir ce qui relève de la thématique (l'immigration à la télévision) et des sujets qui s'y rapportent (discrimination, intégration réussie ou non, savoir-faire et être, transmission, banlieues, port du voile, culture

suburbaine, etc.) ? Quelle image se forge-t-il de « l'immigré » ? Ce qui, en amont de l'expérimentation, a également amené à définir ce que nous entendions par « public ». Est-il un ou plusieurs ? Et enfin si nous partagions tous le point de vue de Gérard Noiriel (2001 : 357) lorsqu'il écrit que « contrairement aux idées reçues, une bonne partie des "problèmes" de l'immigration, que les journalistes ou les hommes politiques ont découverts récemment, se sont posés, en fait, dès la fin du 19^e siècle et ne sont, par conséquent, pas spécifiques à tel ou tel groupe », nous devons, autant que faire se peut, éviter de nous laisser par trop influencer à la fois par notre vision de « chercheurs » pour tenter de devenir des citoyens comme les autres, banals en somme, face au tri à opérer. Malgré la volonté de ne pas proposer (voire imposer) une définition de l'immigration via la sélection d'images, on peut penser que, de facto, les choix opérés en construisent une²³. Autant dire que ce travail a été plus qu'un défi et il le demeure. En effet, comment peut-on oublier ce que l'on est (chercheur, citoyen engagé ou non, vécu personnel, etc.), ce que l'on sait, ce que l'on a appris (lectures, autres expérimentations, rencontres institutionnelles telles que les colloques, échanges avec l'Autre de manière non institutionnelle, etc.), ce que l'on défend. En outre, comment se défaire de représentations communes ? Pour exemple : que faire de ce que nous savions sur le combat mené par certaines femmes immigrantes ou issues de l'immigration, autrement dit comment pouvions-nous utiliser certaines séquences télévisuelles que nous connaissions déjà pour les avoir étudiées dans le cadre d'autres travaux de recherche, tout en restant « en-dehors » ? Il est clair qu'en incluant de telles scènes, nous faisons acte d'engagement dans le sens où nous participions, sans doute, à la construction de représentations du (des) publics (tests) et de ses orientations à venir ? Mais, à côté de cela, était-il pensable de ne pas les intégrer, d'autant qu'en investissant les médias, ces femmes avaient, d'ores et déjà, « accédé à des rôles d'énonciation » (Battegay, Boubeker, 1993 : 143) et ouvert dans l'espace public, un réel débat sur leurs conditions et leurs revendications. Par ailleurs, certains acteurs et journalistes parlent eux aussi de cette construction des représentations auprès du grand public. Ainsi Sami Bouajila, Jamel Debbouze, Samy Naceri et Roschdy Zem, quatre acteurs réunis dans *Indigènes* (Bouchared, 2005), s'expriment-ils d'une seule voix dans un dossier du *Monde 2* que Tewfi Hakem²⁴ (2004) leur consacre, pour rappeler que le simple fait de jouer dans un film implique très souvent, de la part des critiques de cinéma et de

produits issus d'une situation d'enquête et non l'expression d'opinions en situation quotidienne et privée de réception télévisuelle.

²⁴ Hakem T., 2004, « Les tirailleurs de l'écran », *Le Monde 2*, 40, pp. 29-37.

télévision, une appartenance ethnique qui n'est pourtant pas voulue en tant que telle dans le scénario, et qui, de fait, participe à la construction de la représentation de l'Autre (et en ce qui les concerne du « beur »).

Autant de questions qui ont conduit à préciser « la posture » à tenir, un peu à l'image de la réflexion conduite à ce sujet par Nathalie Heinrich (2002) depuis plusieurs années. Celle du chercheur qui, par sa fonction professionnelle, devrait s'interdire « les registres évaluatif et prescriptif » et se cantonner à un registre « analytico-descriptif » (ibid. : 119), tout en étant contraint par une demande spécifique. Après discussions, nous avons plutôt opté pour la posture décrite par Philippe Breton (2003), celle du risque. Autrement dit, celle qui convenait à l'ensemble du groupe de travail et qui nous a permis de formuler différentes hypothèses, en les confrontant de façon permanente, mais surtout de refuser de nous laisser enfermés stricto sensu dans une demande sociale (i.e. celle du Fasild) – à laquelle, certes, nous avons répondu – et de tenter d'y apporter « une plus-value » (Breton, 2003 : 264) par l'expérimentation EARS et les débats, pour partie, cités dans ce texte. Ainsi, pour reprendre l'exemple de la constitution du corpus, cela s'est-il traduit par la conservation d'images spécifiques à l'immigration, même si demeurent en suspens des questions essentielles que sont celles du tri opéré, de sa représentativité télévisuelle, de sa validité, ne serait-ce qu'en raison de l'ethnocentrisme – involontaire – des chercheurs. En effet, le risque était grand de tomber dans le piège de raisonnements se voulant seulement académiques. Car le sujet est complexe et difficilement mesurable, la relation à l'Autre (quel que soit le terme attribué : immigré, immigrant, issu de l'immigration, métis, etc.) étant un objet d'étude mouvant, et demeurant, pour cela, l'un des sujets des sciences humaines les plus difficiles à investir.

Conclusion

Ces croisements et questionnements sur la construction d'un corpus télévisuel autour de l'immigration et de son expérimentation demeurent, quelles que soient les précautions prises, difficiles à mesurer sous l'angle de l'objectivité et de la neutralité. En outre, l'étude est la reconstitution de la rencontre, à un moment donné, entre des extraits télévisuels choisis par une équipe de chercheurs et certains publics qui ont accepté de se prêter à une expérimentation. Comme dans toute étude de réception et, quelle que soit la méthode choisie, dès lors qu'un individu se prête à la technique du sondage, de l'enquête, etc., les résultats ne peuvent être que des indicateurs, certes utiles, mais à prendre comme tels. Ce qui s'inscrit dans les propositions faites par Philippe Breton (2004 : 151) lorsqu'il écrit que « l'impact des médias est qualitative-

ment différent [...], que les messages qu'ils diffusent sont réinterprétés et passent obligatoirement dans le tamis propre à [une] communauté » (ici, celle(s) des chercheurs et des sujets testés). Enfin, est à souligner que la question de l'expérimentation est ici posée en rapport à la construction de la situation expérimentale et au terrain que nous avons investi ; les deux aspects sont intimement liés. Nous avons opéré une sélection – soit une re-construction – à partir d'un ensemble lui-même construit (i.e. la médiatisation d'un objet, l'immigration). Le fruit de cette opération a constitué une partie de notre support du test expérimental (les montages d'images à partir desquels nous avons demandé à des volontaires d'exprimer leurs réactions). C'est pourquoi nous pensons nécessaires les réflexions sur les conditions de fabrication de la situation expérimentale, en amont du recueil et du traitement des données. Il ne s'agit pas tant de répéter les biais méthodologiques suscités par ce type d'artefact que d'examiner les outils dont le chercheur dispose – ainsi que les procédés qu'il mobilise – pour faire face aux problématiques pouvant émerger lors de la construction de l'expérimentation.

La construction de ce corpus d'images télévisuelles, qui plus est sur une thématique autant discutée que l'immigration, ouvre la voie à des perspectives autres. En effet, à trop vouloir éviter les construits d'images (ou de textes), les travaux se bornent parfois à l'exploitation de corpus les plus exhaustifs possibles (e.g. le recueil de tous les documents audiovisuels sur une thématique pendant une période délimitée de manière pertinente). De la sorte, ils proposent des enquêtes précises et riches sur les occurrences, les modes de présentation, les mises en images et en textes de l'un ou l'autre sujet, mais font parfois l'impasse sur leur réception(s). Or, peut-on encore ignorer la relation de l'image à celui qui la reçoit ? Peut-on traiter des textes médiatiques sans inclure le fait que, pour exister, ils sont, à la fois, conçus par des producteurs, mais à destination de récepteurs qui se les approprient ? Nous ne prétendons pas innover dans ce domaine, mais montrer comment il est possible de constituer des corpus d'images tout en tenant compte des attentes d'un commanditaire, des fonctionnalités d'un dispositif technologique et d'une interrogation sur la manière dont elles seront reçues par des individus. Certes, si ceci nécessite un engagement (une partie des résultats livrés au commanditaire repose sur le choix des images) de la part des chercheurs impliqués, il sera toujours possible de débattre autour des définitions apportées aux entrées choisies, de la dose d'intuition intervenue dans la sélection finale des extraits et de la question de la représentativité du corpus ou d'un corpus, etc. Mais il ne faut surtout pas oublier que penser la construction d'un corpus d'images en fonction des individus qui auront à réagir face à celles-ci n'est ni neutre ni anodin. Certes, si cela offre inévitablement la possibilité d'envisager autrement les contenus télévisuels et leurs réceptions, cela peut amener aussi à se questionner sur les appels d'offres institutionnels, les exigences des commanditaires et les orientations qu'ils peuvent fortement suggérer et, de fait, sur le résultat final obtenu. Enfin, cela ramène aux questionnements auxquels le chercheur doit faire face et à sa posture devant de telles procédures.

Références

- Ambroise-Rendu A.-Cl., 2005, « Les faits divers de la fin du XIX^e siècle. Enjeux de la naissance d'un genre éditorial », *Questions de communication*, 7, pp. 233-249.
- Ang I., 1993, « Culture et communication. Pour une critique ethnographique de la consommation des médias dans le système médiatique transnational », *Hermès*, 11-12, pp. 75-93.
- Battegay A., Boubeker A., 1993, *Les images publiques de l'immigration : médias, actualité, immigration dans la France des années 80*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Bernard F., Joule R.-V., 2005, « Le pluralisme méthodologique en sciences de l'information et de la communication à l'épreuve de la communication engageante », *Questions de communication*, 7, pp. 185-207.
- Bonnafous S., 1991, *L'immigration prise aux mots*, Paris, Éd. Kimé.
- 1999, « La médiatisation de la question immigrée : état des recherches », *Études de communication*, 22, pp. 59-72.

- Breton Ph., 1992, L'utopie de la communication. Le mythe du village planétaire, Paris, Éd. La Découverte, 2004.
- 2003, « L'engagement est un risque », Questions de communication, 4, pp. 261-269.
- Certeau M. de, 1980, L'invention du quotidien. T. 1 : Arts de faire, Paris, Gallimard, 1990.
- Chaniac R., dir., 2003, « L'audience. Presse, radio, télévision, Internet », Hermès, 37.
- Fleury-Vilatte B., Walter J., 2005, « Terrain, expérimentation et sciences sociales », Questions de communication, 7, pp. 147-160.
- Gastaut Y., 2000, L'immigration et l'opinion en France sous la V^e République, Paris, Éd. Le Seuil.
- Goody J., 1977, La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage, trad. de l'anglais par J. Bazin et A. Bensa, Paris, Éd. de Minuit, 1979.
- Hargreaves A. G., dir., 2003a, « France-USA : agir contre la discrimination », Hommes et migrations, 1245, sept.-oct.
- 2003b, « La représentation cinématographique de l'ethnicité en France : stigmatisation, reconnaissance et banalisation », Questions de communication, 4, pp. 127-139.
- Heinich N., 2002, « Pour une neutralité engagée », Questions de communication, 2, pp. 117-127.
- Hurard F., 2003, « Mesure et connaissance du public des médias audiovisuels en France : éléments de problématique », pp. 193-212, in : Albert P., Koch U., Rieffel R., Schröter D., Viallon P., dirs, Les médias et leurs publics en France et en Allemagne, Paris, Éd. Panthéon Assas.
- Jost Fr., 2001, La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction, Bruxelles, INA/De Boeck Université.
- Jouët J., Pasquier D., 2001, « Présentation », Réseaux, 107, pp. 9-15.
- Liebes T., 1997, « À propos de la participation du téléspectateur », pp. 797-807, in : Beaud P., Flichy P., Pasquier D., Quéré L., dirs, Sociologie de la communication, Paris, Cnet.
- Liebes T., Katz E., 1993, « Six interprétations de la série Dallas », Hermès, 11-12, pp. 125-144.
- Lits M., Dubied A., 1999, Le fait divers, Paris, Presses universitaires de France.
- Lochard G., Soulages J.-Cl., 1998, La communication télévisuelle, Paris, A. Colin.
- Médiamétrie, 1991, Le livre de l'audience, Paris, Éd. Économica.
- Meyer V., dir., 2005, Les traductions médiatiques de l'immigration : (re)production, représentation et réception des images, Rapport final dans le cadre du programme d'études 2003 du Fasild, à paraître.
- Noiriel G., 2001, « Conclusion, réflexion générale et perspectives », pp. 355-361, in : Roth Fr., dir., Lorraine, Terre d'accueil et de brassage, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- 2002, L'Atlas de l'immigration en France, Paris, Éd. Autrement.
- Pasquier D., 1997, « Introduction », pp. 735-747, in : Beaud P., Flichy P., Pasquier D., Quéré L., dirs, Sociologie de la communication, Paris, Cnet.
- Questions de communication, 2/2002, 3/2003, 4/2003, 5/2004, 7/2005, « Échanges ».
- Schor R., 1996, Histoire de l'immigration en France, de la fin du XIX^e s. à

nos jours, Paris, A. Colin.

Souchon M., 1998, « Les recherches sur l'audience au service de la programmation », pp. 47-66, in : Proulx S., dir., *Accusé de réception*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Soulages J.-Cl., 2003, « Le traitement télévisuel de la pandémie de sida (1985-2000) », communication au Colloque franco-roumain « Supports, dispositifs et discours médiatiques à l'heure de l'internationalisation », Bucarest, 28 juin-2 juil., texte disponible en ligne, www.archivesic.ccsd.cnrs.fr.

Thiéblemont-Dollet S., 2003a, « Interculturalités », *Questions de communication*, 4, pp. 5-12.

— 2003b, « Témoignages de femmes immigrantes et construction d'un problème public », *Questions de communication*, 4, pp. 107-126.

Todd E., 1997, *Le destin des immigrés, Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Éd. Le Seuil.

Trésor de la Langue Française en ligne, <http://atielf.fr/tlf.htm>.

Vatter C., 2003, « La recherche interculturelle. État des lieux en Allemagne », *Questions de communication*, 4, pp. 27-41.

Walter J., 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.

Weill P., 2002, *Qu'est-ce qu'un Français ?*, Paris, Grasset.

Watine T., Gauthier G., dirs, 2005, « Le journalisme en quête de vérité », *Les cahiers du journalisme*, 14.

Wieviorka M., Ohana J., 2001, *La différence culturelle. Une reformulation des débats*, Paris, Balland.

Windisch U., 2002, *Suisse-Immigrés, Quarante ans de débats, 1960-2001*, Lausanne, Éd. L'Âge d'Homme.